Volume 20 Numéro 1 Mars 2020

Le Bornival

Photo: Pierre Philippe Brunet, 2015

Assemblée générale annuelle
4 avril 2020

Le Bornival, mars 2020

« Le Bornival » est le Bulletin officiel
du Regroupement des Bournival d'Amérique inc.
Il paraît normalement trois fois par année :
en mars, en juillet et en décembre.

Toute personne peut faire paraître des récits, nouvelles et archives, en les expédiant quelque temps à l'avance à la rédaction.

Pierre Bournival, 1581 de la Poudrerie,
Québec, G2G 2B2
Courriel : pbournival52@gmail.com
tél.: 418-872-9823
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada,
Bibliothèque nationale du Québec

Visitez le site internet : www.bournival.ca

Sommaire

- Des nouvelles du Conseil d'administration p. 3
- Témoignage d'une vie à Charette (Rolande Bournival) p. 5
- Contrat de mariage de François (4e génération) p. 7
- Condoléances p. 8

Conseil d'administration du Regroupement des Bournival d'Amérique

— Michel Bournival, président
1670, Laurent-Paradis, Trois-Rivières, Qc, G8Y 6B8
819-378-5559 michel.bournival52@gmail.com

— Pierre Bournival, vice-président
2101 rue Kamilie, Rawdon, Qc, J0K 1S0
450-834-3955 pierre.bournival@yahoo.com

— Pierre Bournival, secrétaire-trésorier
1581 de la Poudrerie, Québec, Qc, G2G 2B2
418-872-9823 pbournival52@gmail.com

— Alban Bournival, administrateur
1220, Principale, St-Étienne-des-Grès, QC, G0X 2P0
819-535-2573 albanbournival@cgocable.ca

—Claudine Bournival, administratrice, 34 Chemin Des Mélèzes, Québec (Lac Beauport), Qc, G3B 2B4, 418-849-1783, clobournival@gmail.com

— Gisèle Bournival, administratrice
2460 terr. Bellerose app. 4, Longueuil, J4L 4H9
450-468-1614 gibo_43@videotron.ca

—Julien Bournival, administrateur
240, Curé Boulay, Lac-à-la-Tortue, G0X 1L0
819-538-8293

— Renée Bournival, administratrice
2221 boul. Hamelin, Trois-Rivières, Qc, G8Y 6Y2
819-840-1688 bournivalr@gmail.com

— Suzanne Bournival, administratrice
80 Somerville, Montréal, H3L 1A2
514-388-9182 huvangi@videotron.ca

Cotisation 2020

Votre participation au fonctionnement de notre association est importante.

Elle vous permet de participer à la poursuite des activités du Regroupement et de contribuer à assurer l'entretien et la préservation du patrimoine constitué depuis sa fondation en mars 2000. Elle nous permet également de vous faire part des récits, anecdotes, recherches, photos et documents qui témoignent de la présence et de la vitalité des anciens de la famille et de leurs descendants. Elle témoigne enfin de votre fierté de nos racines et de votre appartenance à notre regroupement familial.

Pour confirmer votre soutien et renouveler votre appui, il suffit de nous retourner le coupon-réponse reproduit ci-contre ainsi qu'un chèque au montant de 25$. Au besoin, vous pourrez aussi nous faire part de tout changement à votre adresse électronique ou postale, ainsi qu'à votre numéro de téléphone.

Cotisation au RBA

Nom **Cotisation** **Montant payé**

Prénom : _____ _____ ☐ **annuelle 2020 (25,00 $)**

Numéro de membre ☐ **à vie (200,00 $)** _____ **$**

Adresse : _____

Téléphone :_____ **Ascendance :** _____

Courriel : _____

Libeller votre chèque à l'ordre du Regroupement des Bournival d'Amérique et faire parvenir à l'adresse suivante : 1581 rue de la Poudrerie, Québec G2G 2B2

Des nouvelles du Conseil d'administration

Rencontre du CA

Depuis la parution du Bulletin de décembre 2019, les membres du Conseil d'administration se sont réunis une fois le 18 janvier 2020 à Yamachiche.

Assemblée générale annuelle (AGA)

L'Assemblée générale annuelle aura lieu cette année le 4 avril 2020 à la cabane à sucre « Fernando Laporte » de St-Ambroise de Kildare, près de Joliette. Le choix de cet emplacement découle du souci des membres du CA de proposer à un coût plus abordable un endroit différent qui soit aussi agréable et propice à notre rencontre annuelle.

Les trois postes du Conseil d'administration qui sont à renouveler en 2020 sont ceux de Michel, Renée et Gisèle.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est le suivant :

1. Accueil et ouverture de la rencontre annuelle
2. Lecture et adoption du compte rendu de l'AGA 2019
3. Présentation et adoption des états financiers 2019
4. Élections aux postes à pourvoir (3)
5. Dossiers particuliers :
   - Entretien du Monument
   - Épluchette annuelle (août 2020)
   - Relève du webmestre et mise à jour du site web
   - Facebook (état du dossier)
   - Archivage des données du Regroupement
   - Commémoration du 20e anniversaire du RBA
   - Pérennisation des actifs du Regroupement
6. Inventaire des articles et objets promotionnels
7. Période de questions
8. Levée de l'Assemblée

Cabane à sucre

La cabane à sucre « Fernando Laporte » est située à St-Ambroise-de-Kildare, au 1070, avenue Laporte, à la croisée de la route 343. Le Regroupement a réservé l'une des deux salles disponibles, d'une capacité de soixante personnes.

- Les places disponibles seront attribuées dans l'ordre de réception des inscriptions, reçues avant le 21 mars.
- L'accueil se fera à compter de 10 h, suivi d'un punch de bienvenue et d'un hommage à un ainé à 10 h 30.
- L'Assemblée générale débutera vers 11 h 15, le repas étant servi à la suite entre 12 h 00 et 12 h 30.
- La « tire sur la neige » est à 13 h 30, le départ à 15 h.
- Le coût est de 25 $ par adulte, taxes comprises. Le pourboire est laissé à la discrétion des participants.

Entretien du monument

L'entretien du site du monument a encore été assuré en 2019 par monsieur Mario Langlois, de St-Élie-de-Caxton. Considérant son travail irréprochable, un renouvellement de contrat, aux mêmes conditions, lui a été proposé pour 2020.

En ce qui concerne l'ajout d'une année de décès aux inscriptions qui apparaissent sur le Monument, les personnes intéressées sont invitées à transmettre leurs demandes au secrétaire-trésorier du RBA (voir le bon de commande fourni plus loin), avant le 31 mars prochain.

Projet en cours

Relève du webmestre et mise à jour du site web

Les travaux de refonte du site web ont débuté en mai 2019, mais ont toutefois été suspendus dans le courant de l'été. Depuis lors, un message informe les visiteurs que le site est en révision. Le projet n'est pas abandonné et les travaux devraient reprendre incessamment.

Facebook : état du dossier

Comme les informations de cette vitrine virtuelle ne sont pas mises à jour régulièrement, celle-ci ne profite pas au Regroupement autant que souhaité à l'origine. Pour accroître sa portée et relancer le dossier, Claudine a offert son soutien pour tenter de rejoindre, et si possible séduire, une clientèle plus jeune et technophile.

Archivage des données du Regroupement

De manière à sauvegarder les informations et documents recueillis par le RBA au fil des ans, un premier inventaire des archives a pu être numérisé à l'été 2019. Depuis ce temps, toutefois, d'autres priorités ont retardé le projet qui est donc en attente de disponibilité.

Commémoration du 20e anniversaire du RBA

En prévision des 20 ans du RBA en 2020, on a pensé pouvoir souligner l'occasion par l'organisation d'un évènement festif. Toutefois, outre les plaisirs d'une bonne table, les membres du CA ne sont pas encore parvenus à proposer les éléments d'un programme qui pourraient susciter l'enthousiasme et rassembler un bon nombre de participants. Les propositions pour faire de cette occasion un évènement marquant et mémorable sont les bienvenues. On sollicite donc les avis et on attend vos suggestions. Le sujet est d'ailleurs à l'ordre du jour de l'AGA qui vient.

Pérennisation des actifs du Regroupement

Les archives du RBA ainsi que le site du monument sont des actifs précieux qu'il nous incombe de préserver et de léguer à la postérité. Afin d'en assurer la préservation, la survie du Regroupement (et le renouvellement des effectifs) constitue notre meilleure assurance pérennité. Cette préoccupation nécessite des actions concrètes, porteuses de résultats à court et moyen terme. Les réflexions sont lancées et toutes les propositions sont bienvenues.

Pierre Bournival, secrétaire-trésorier

Assemblée générale annuelle

(accueil le 4 avril 2020, à 10 h 30)

Au menu

Entrée

Pain frais
Cretons et marinades maison
Soupe aux pois

Repas

Fèves au lard à l'ancienne
Omelette soufflée
Pommes de terre
Jambon
Saucisses dans le sirop
Oreilles de crisse

Dessert

Crêpes traditionnelles
Crêpes soufflées
Tire sur la neige
Café ou thé

Prix : 25 $ (moitié prix pour les enfants 6-12 ans,
Gratuit pour les moins de 6 ans)
(taxes incluses, pourboire à votre discrétion)

Apportez votre vin ou votre bière

Inscription à la Cabane à sucre

(Date limite d'inscription – 20 mars 2020)

Nom et prénom : **No membre :** **No Tél. : (_____) _____ - _____**

(___) Adultes _____ $ + (___) Enfants _____ $ = Total : _____$

Libeller votre chèque à l'ordre du Regroupement des Bournival d'Amérique
et faire parvenir à l'adresse suivante : 1581 de la Poudrerie, Québec (Qc), G2G 2B2

Note : Aucun animal admis sur le site, peu importe son gabarit

---

Le Bornival, mars 2020

Témoignage d'une vie à Charette
Rolande Bournival-Lacombe

À l'occasion du centenaire de la municipalité de Charette en 2018, le Comité des Fêtes du 100e anniversaire a fait préparer un livre de quelque 300 pages pour en rappeler l'histoire et ses habitants. Comme il s'agit d'un témoignage qui peut raviver des souvenirs et en intéresser plusieurs, nous avons extrait les passages suivants qui relate la vie d'une de ses doyennes, madame Rolande Bournival-Lacombe, née à Charette le 11 octobre 1924. Elle est de la lignée de François, Onésime, Éphrem et Nelson, qu'on retrouve à la page 283 du livre « Généalogie de la famille Bournival ». Elle est la sœur ainée de Marcel Bournival, qui est décédé en mars 2019 et qui fut maire de Charette pendant quelque trente ans à compter de 1961.

(Livre du centenaire de Charette : « **Charette sur les rails de ses 100 ans 1818-2018 », 2018, 303 pages, par Annie Carle, publié par la municipalité de Charette, ISBN: 978-2-9817505-0-1, extraits des pages 73 à 81**)

Mme Rolande Bournival-Lacombe, âgée de 92 ans au moment de la rencontre, est la fille de Nelson Bournival et de Clarenda Samson. Jusqu'à l'âge de cinq ans, Mme Lacombe habitait le 3e rang.

> « *Quand je suis arrivée au village, l'école n'était pas là. Je l'ai vu bâtir. J'ai fait ma 2e année là. Ma 1ère année, je l'avais fait dans une maison juste à côté de l'école présente. On les appelait les blocs rouges.* »
>
> *« Mon grand-oncle est allé chercher mon frère, Marcel Bournival, pour qu'il vienne au couvent aussi. Parce que l'école de rang là… en tous les cas, c'était meilleur le couvent !! On a vécu ensemble tout le temps. »*

Mentionnons que l'école était pourvue d'installations sanitaires modernes. Mme Bournival-Lacombe fait mention des toilettes et de l'aqueduc qui y étaient installés à cette époque, soit autour de 1930. Le système d'aqueduc avait été installé au début du siècle par Édouard de Charette et les tuyaux étaient en bois !

En plus d'être née à Charette, Mme Bournival-Lacombe a habité la même maison située sur la rue de l'Église durant toute sa vie. Elle a rencontré son mari, Hervé Lacombe, charettois d'origine lui aussi.

Mme Bournival-Lacombe a rencontré son futur mari très tôt :

> *« On allait à la messe le matin à 6h30 tous les jours. Les p'tits gars passaient en avant de moi et je les suivais. Hervé était voisin. On s'est toujours connus. »*
>
> *« La demande est venue tout naturellement. Mon grand-oncle était décédé et j'étais seule avec ma grand-tante. Des fois, on avait besoin d'aide et les p'tits gars venaient nous rendre service. C'est un ami d'enfance. J'ai été 35 ans avec lui. Nous avons eu 7 enfants ! »*

Hervé Lacombe était boucher de métier. Il allait au marché à Shawinigan pour vendre la viande :

> *« Moi, je ne connaissais pas ça ! On avait une table au marché le vendredi et le samedi. J'allais l'aider. Il trainait le bœuf sur l'épaule ! Astheure, ça arrive tout coupé. »*

En plus d'aider son mari et d'élever ses enfants, Mme Lacombe a été enseignante dans le rang de la Montagne-Ronde. Elle habitait l'école comme c'était la coutume à l'époque. « *Évidemment, il n'y avait pas d'eau et les toilettes étaient dans l'fond du hangar* » nous dit-elle. Elle a également été couturière durant de nombreuses années :

> *« J'ai travaillé presque trente ans pour un magasin pour hommes où il y a la pharmacie aujourd'hui (mercerie de Bernard Aubert Gélinas). J'y faisais les réparations. À la mercerie, il n'y avait rien d'impossible !! J'étais capable de tout faire ! Le patron me disait : « t'es capable, t'es bonne et t'es capable ! » Il était très exigeant. Il n'y avait pas d'heures. À la messe de minuit, il m'arrivait avec 2 ou 3 paires de pantalons. Je devais faire ça pour la messe et il était 9h - 9h30 là ! Mon mari disputait… J'ai été obligée de lâcher parce que ma santé me le permettait plus. »*

Rolande faisait également de la couture à la maison :

> *« J'ai fait des robes de mariée pour mes filles, pour des amies, pour les mères des mariées. On aurait dit que ça venait tout seul ! C'était facile! »*

Pour Mme Bournival-Lacombe, l'éducation de ses enfants est une priorité :

> *« Je leur ai dit : votre héritage, ça va être les études. On va vous faire instruire. Pis ça, vous ne serez pas capable de le dépenser, mais vous allez l'avoir pour la vie ! »*

Mère de sept enfants, enseignante à la Montagne-Ronde et couturière, Rolande a toujours été très active. Ses passe-temps sont variés. Elle tricote (depuis toujours), fait partie de l'Âge d'or, de la chorale, s'implique dans la paroisse et fait de la peinture. D'ailleurs, plusieurs tableaux sont encadrés et exposés dans sa maison.

Le Bornival, mars 2020

Témoignage d'une vie à Charette (suite)

Rolande Bournival-Lacombe

Témoin-clé de toute une série de transformations, elle n'hésite pas à partager des anecdotes du temps passé et des grands bouts de l'histoire de Charette qui l'ont marquée.

Le plus fascinant pour Rolande reste l'arrivée de l'électricité. Elle se souvient de la croissance qu'a prise cette fabuleuse invention au cœur des foyers charettois. Elle est arrivée graduellement avec en tout premier lieu l'éclairage. Une grande révolution se souvient Rolande :

> *« J'ai vu l'électricité !! Elle n'était pas rendue dans les rangs. Ici, on avait une lumière dans le milieu de la cuisine et c'était tout là ! On n'avait pas plus ! Et ça coûtait pas cher : 25¢ par mois. C'était le bon temps pareil ! »*

L'électricité est d'abord une question d'éclairage. Dans l'ouvrage « Duplessis, son milieu, son époque » rédigé sous la direction de Xavier Gélinas et Luci Ferretti, Pierre-Louis Lapointe nous informe qu'au cours des années 1930, l'électricité en milieu rural est sous-développée et la consommation faible en raison des « *[…] coûts prohibitifs et des installations inadéquates, incapables de fournir l'électricité nécessaire à un usage moteur.* » L'utilisation se réduit donc à l'éclairage.

Dans « *le bon temps* », comme dit Rolande, exception faite de la lumière de la cuisine, il n'y avait pas beaucoup d'appareils à la disposition des citoyens :

> *« On n'avait pas de téléphone, pas de frigidaire, pas de radio… j'ai connu ça ! Ma mère qui était dans le rang avait la lampe à l'huile. Ensuite, il y a eu les lumières de rues. »*

Graduellement, les campagnes sont électrifiées. Durant le 2e mandat de Maurice Duplessis à la tête du gouvernement, il crée l'Office de l'électrification rurale (OER). Ce dernier a pour mandat, entre autres, de prêter l'argent nécessaire aux coopératives d'électricité afin de construire leur réseau de distribution. Le modèle des coopératives est cher à Maurice Duplessis. La formule connaît un succès immédiat. La loi créant l'Office de l'électrification rurale est à peine adoptée (1945) que les demandes des milieux ruraux fusent de toutes parts. Au plus fort de la demande, 167 coopératives sont créées, mais seulement moins d'une cinquantaine seront réellement actives.

Pour contrer les coopératives, les compagnies privées se lancent dans l'électrification des régions rurales qui sont à leur portée. À Charette, c'est Shawinigan Water and Power qui construit le réseau et assure la distribution.

L'épisode marquant de Charette fut sans contredit l'époque de la gare, des trains de marchandises et des voyageurs qui s'arrêtaient plusieurs fois par jour. Mme Bournival-Lacombe a connu l'âge d'or de l'industrie ferroviaire de la municipalité :

> *« Le train de 9h le soir c'était l'attraction ! On allait voir passer le train ! Au début, il appelait ça « la gare centrale » parce que quand il y avait des gens qui allaient à St-Élie, à St-Mathieu, les touristes, eh ben, ils débarquaient à Charette. Pis il y avait les taxis !! Mais à voiture avec des chevaux ! Mais, des fois, ça dépendait des chevaux… il y avait des chevaux qui, lorsqu'ils entendaient le train. Ils prenaient peur là… Il y avait deux taxis à chevaux. Après, il y a eu les autos… »*

À cette époque, comme Charrette est un point d'arrêt important sur la route de centaines de visiteurs et de touristes, la gare fourmille de gens. En plus, le train offre un aller-retour à Shawinigan pour les habitants du coin. Une occasion d'aller faire ses commissions :

> *« Il y avait un train le matin et un le midi. Il passait pour aller à Shawinigan et on revenait par le train de 4h ou de 3h. Il fallait pas avoir trop de commissions, sinon on pouvait manquer le train ! »*

NDLR : Le père de Nelson Bournival, Éphrem, avait un frère prénommé Albert. Celui-ci a épousé sa cousine germaine Victoria Boisvert et, couple sans enfant, ils ont adopté les enfants de leur neveu Nelson, décédé à 25 ans en laissant trois orphelins : Marcel à 5 mois, Rolande à 3 ans et Pauline à 2 ans.
(source : Généalogie de la famille Bournival, 2013, page 266)

Demande d'inscription d'une date de décès

sur le monument dédié à la mémoire de François, premier Bournival en Amérique

(date limite - 31 mars 2020)

Nom et prénom du demandeur : _____ No Tél. : (_____) _____ - _____

Adresse postale :

Adresse électronique : _____ Lien de parenté avec la personne défunte : _____

Nom et prénom du défunt : _____ Ascendance : _____

Date de naissance : _____ Date de décès : _____ Année à graver :

COÛT : 50,00 $

Libeller votre chèque à l'ordre du Regroupement des Bournival d'Amérique et faire parvenir votre demande à l'adresse suivante : 1581 rue de la Poudrerie, Québec (Qc), G2G 2B2

Le Bornival, mars 2020

Contrat de mariage de François Bournival

12 février 1831

(transcription littérale de l'original manuscrit - essai)

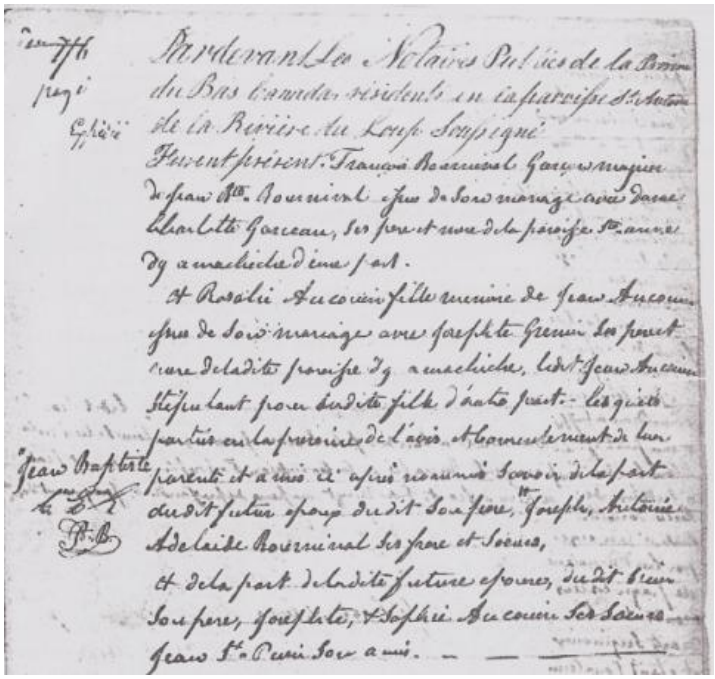

Par devant les Notaires publics de la Province du Bas-Canada « résidents » en la paroisse de St-Antoine-de-la Rivière-du-Loup Soussigné.

Furent présents ***François Bournival garçon majeur de Jean Bte Bournival issu de son mariage avec dame Charlotte Garneau, ses père et mère de la paroisse Ste-Anne de Yamachiche d'une part.***

Et Rosalie Aucouin fille mineure de Jean Aucouin, issue de son mariage avec Josephte Grenier, ses père et mère de la dite paroisse d'Yamachiche, ledit Jean Aucouin stipulant pour sa dite fille d'autre part,

lesquelles parties en la paroisse de l'avis et consentement de leurs parents et amis ci-après nommés, savoir de la part dudit futur époux, dudit son frère Jean-Baptiste, Joseph, Antoine, Adélaïde Bournival ses frères et sœurs, et de la part de la dite future épouse, dudit Jean son père, Josephte et Sophie Aucouin, ses sœurs, Jean St-Pierre son ami.

Ont promis et promettent se prendre l'un et l'autre pour mari et femme par nom et loi de mariage pour icelui faire célébrer et solenniser en face de notre mère la Ste Eglise Catholique apostolique et Romaine dans le plus bref temps que faire se pourra et […][1] sera entre eux leurs parents et amis pour être comme seront les dits futurs époux un et commun en tous biens meubles et conquêts immeubles qu'ils feront ensemble du jour des épousailles à l'avenir suivant la coutume suivie en cette province. Et même seront un et communs en tous biens meubles propres, acquêts, conquêts meubles qu'ils ont actuellement et qu'ils pourraient avoir à l'avenir, à quelque titre que ce soit, lesquels ils ameublissent afin de les faire entrer en la dite communauté et être partagés comme conquêts. Icelle dérogeant pour cet objet à la dite coutume et usage à ce contraire. Se prenant les dits futurs époux avec leurs biens et droits à chacun d'eux appartenant et qui pourraient leur appartenir à l'avenir et quelque libre que ce soit.

Le dit Jean Bte Bournival à son dit fils futur époux, une terre située en la paroisse St-Barnabé en labour faisant à peu près […] trois arpents de front sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins joignant d'un côté Pierre Fortier au nord et au sud à Pierre Gélinas avec une grange dessus construite. Lui donne aussi un cheval de trois ans avec son attelage, une vache, deux moutons, une truie, un poêle de fonte de deux pieds et demi, un […], un chaudron à soupe et une poêle à frire, le tout lui sera livré à sa demande. Cette donation faite à la charge par ledit donataire de payer les cens et rentes et autres droits seigneuriaux et étant pour tenir lieu au dit futur époux de tous droits d'hérédité et […].

[…] de ses père et mère, le dit J. Bournival se réserve d'enlever les grains qu'il a sur la dite terre.

(signé) Jean-Baptiste Bournival

En faveur duquel futur mariage le dit futur époux a doué et doue la dite future épouse de la somme de trois cents livres de douaires […] l'avoir et prétendre sitôt qu'il aura lieu dans les plus chers et apparents biens du dit futur époux qu'il a de ce jour obligés, affectés et hypothéqués, le préciput sera égal et réciproque en faveur des suivants des dits futurs époux de la somme de ***cent cinquante*** *à prendre par le dit survivant en meubles et effets de la dite future Communauté suivant la pièce de l'inventaire qui en sera fait […] ou la dite somme en […] compilant au choix du survivant qui prendra en autres ses habits, hardes et linges à son usage, son lit tel qu'il sera alors et en doue la dite future épouse ses bagues et joyaux. Advenant la dissolution de la dite future Communauté sera loisible à la dite future épouse [d'... ou d'…].*

[1] Les points de suspension insérés entre crochets […] se rapportent à des termes ou expressions qui n'ont pu être suffisamment « décryptés » pour être interprétés convenablement.

Le Bornival, mars 2020

Contrat de mariage de François Bournival

12 février 1831

(transcription de l'original manuscrit - suite)

En cas de renonciations il leur sera permis de reprendre franchement et « quittement » tout ce qu'il justifiera y avoir apporté ou lui sera à venir ou échus soit par succession, donation, legs ou autrement avec ses douaires et préciput tel que de plus stipulé sans être tenus à aucune dette de la dite Communauté. En cas qu'elle y ait parti, se soit obligée ou y ait été condamnée, elle et ses héritières en seront garanties et […] par et sur les biens du dit futur époux qui demeureront obligés, affectés et hypothéqués. Et pour la bonne amitié que les dits futurs époux se portent l'un à l'autre, ils se sont et se font par ces présentes donations viagères mutuelles égales et réciproques au survivant douaire acceptant le dit survivant de la jouissance et [...] de tous et en chacun les biens meubles et conquêts immeubles de quelque nature que ce soit qui se trouveraient être et appartenir au premier mourant au jour et heure de son décès, à quelque somme et quantité que […] se puissent monter, sans aucune exception ni réserve.

Pour […] le dit survivant jouir de tous les dits biens sa vie durant, à sa caution juratoire à la charge de bon […] inventaire et d'entretien les maisons et héritages de toutes réparations viagères afin […] en bon état au [...] de part et d'autre.

Après la dite jouissance […], pourrait toutefois qu'en jouir, du décès du premier mourant, qu'il n'y ait aucun enfant vivant ni à naître du dit futur mariage, auquel cas d'enfant, la dite donation demeurera nulle et comme non faite.

Et pour faire ainsi sans ces présentes parties, au besoin sera, les parties ont fait constituer pour leurs fiançailles le parleur auquel ils donnent tous pouvoirs.

Fait et signé en la dite paroisse de la Rivière du loup, Étude de Me Bazin, L'an mil huit cent trente et un, le douzième jour du mois de février après midi, ont les futurs époux et autres susnommés déclaré ne savoir signer, donc enquis par les notaires qui ont signé après lecture faite. Trois renvois sont lus.

Sophie X Aucoin
Jean X St-Pierre
J Bte X Bournival
Jean X Aucouin
Jean-Bte Bournival
Antoine Soun[...]

François X Bournival
Rosalie X Aucouin
Josephte X Aucouin

Joseph X Bournival
Adélaïde X Bournival

P. Bazin n.p.

Condoléances

Madame Rolande Landry Bournival

À Baie-Comeau, le 1er janvier 2020, est décédée à l'âge de 90 ans et 10 mois, madame Rolande Landry, épouse de feu monsieur Fernando Bournival.

Elle demeurait à Baie-Comeau.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Nicole (Michel), Jean-Pierre (Linda), Alain (Lison) et Yvan (Johanne), ses petits-enfants : Terry (Érika), Sammy, David (Stéphanie) et Karine, ses arrière-petits-enfants Alizée et Maverick, ses sœurs Monique et Réjeanne (Jean-Paul), son frère Réjean (Lise), ses belles-sœurs Fernande et Clémence, son beau-frère Maurice, ses neveux et nièces ainsi que d'autres parents et ami(e)s.

Elle repose en paix et est partie rejoindre son époux Fernando [décédé le 26 juillet 2019] et sa fille Lyse (Jean-Marc Faucher).

Le Bornival, mars 2020